



CIRCUIT **Argenteuil / Saint-Jérôme**

PREUVES ACCEPTÉES POUR LA GRATUITÉ ÉTUDIANTE

Les documents présentés doivent datés de 6 mois ou moins.

PREUVE DE RÉSIDENCE (Un document parmi les suivants)	Facture d'un service public • électricité • gaz • télécommunication (téléphone, câble, Internet, etc.) Du gouvernement fédéral • avis de cotisation pour l'impôt sur le revenu Du gouvernement provincial • chèque d'aide sociale • chèque de solidarité sociale • avis de cotisation pour l'impôt sur le revenu D'une institution financière ou de crédit • relevé de compte (débit, crédit) • spécimen de chèque
ATTESTATION D'INSCRIPTION D'ÉTUDES (Un document parmi les suivants)	D'un établissement d'enseignement reconnu (école secondaire, cégep, université) • carte d'étudiant • attestation de fréquentation scolaire • grille de cheminement • horaire
PIÈCE D'IDENTITÉ (Un document parmi les suivants)	• permis de conduire • carte d'assurance maladie • passeport • certificat de citoyenneté ou carte de résident permanent